



Le nouvel acte terroriste antisémite de Zurich n'est pas seulement de la faute de son auteur

Par Sacha Wigdorovits

Lundi dernier, le 2 février 2026, un Kosovar de 40 ans a assommé un juif orthodoxe de 26 ans en plein centre de Zurich. Des passants courageux ont maîtrisé l'agresseur avant qu'il ne puisse faire pire et l'ont retenu jusqu'à l'arrivée de la police. Celle-ci a ensuite déclaré que l'homme continuait à proférer de violentes insultes antisémites à son arrivée. Le motif de son acte ne fait donc aucun doute.

Il ne fait aucun doute non plus que l'auteur de l'attentat n'est pas le seul coupable, mais que d'autres ont une part de responsabilité dans le fait que l'attentat ait pu avoir lieu et qu'il ait eu lieu. Il s'agit en premier lieu du Tribunal administratif fédéral. Comme [l'a révélé nebelpalter.ch](#), ce dernier a empêché en 2019 l'expulsion de l'homme vers le Kosovo, bien qu'il ne disposât pas d'un permis de séjour valable et qu'il ait été condamné à plusieurs reprises.

Le Tribunal administratif fédéral s'est ainsi opposé au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qui avait demandé l'expulsion du Kosovar. En effet, en 2012 déjà, le tribunal administratif du canton de Zurich avait attesté que l'homme, qui avait déjà été condamné à plusieurs reprises à l'époque, avait une forte énergie criminelle et un risque de récidive, et avait exigé son renvoi au Kosovo. Le Tribunal administratif fédéral l'en a empêché au motif que l'homme perdrait alors sa rente AI et donc ses moyens de subsistance et qu'il manquerait au Kosovo une « équipe interdisciplinaire » pour son traitement psychothérapeutique.

Dans son jugement, le Tribunal administratif fédéral a écrit que « l'intérêt du requérant (l'homme kosovar, réd.) à rester en Suisse (...) doit actuellement être considéré comme supérieur à l'intérêt public non négligeable à son éloignement ». Les juges administratifs fédéraux ont ainsi rendu possible l'attaque antisémite de l'homme contre le juif orthodoxe.

Le fait que cela se soit effectivement produit est imputable à d'autres personnes que l'auteur lui-même. Il serait commode de pointer du doigt uniquement les médias sociaux, où la haine des « sionistes », comme le terme injurieux utilisé aujourd'hui pour désigner les juifs, peut être attisée quotidiennement et par millions, en toute liberté, y compris l'incitation à la violence.

Mais ce ne sont pas seulement les médias sociaux qui ont rendu la haine publique des juifs acceptable et qui l'encouragent au moins indirectement, même dans la ville de Zurich. Ce sont aussi les autorités, une partie des partis politiques, les



Le nouvel acte terroriste antisémite de Zurich n'est pas seulement de la faute de son auteur

recteurs d'établissements d'enseignement comme l'ETH, l'Université de Zurich et la Zürcher Hochschule für Künste ZHdK, ainsi que leurs organes de surveillance politique.

Le conseil municipal de Zurich, l'exécutif, autorise depuis des années des manifestations dans ses rues qui, tout en prétendant défendre le droit à l'autodétermination des Palestiniens, ne demandent en réalité rien d'autre que la destruction totale de l'État juif (« From the river to the sea »). Et dans des institutions comme la Rote Fabrik et la Zentralwäscherei, subventionnées par des fonds municipaux, les agitateurs anti-juifs et anti-israéliens peuvent diffuser librement leurs messages avec la bénédiction du gouvernement municipal.

Le conseil municipal, en tant que législatif de la ville, ne fait pas mieux. Il a soutenu l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à hauteur de 380 000 francs, à un moment où la chambre haute du Parlement national, le Conseil national, faisait exactement le contraire. Il est pourtant prouvé que cette organisation est étroitement liée à l'organisation terroriste Hamas, jusqu'au niveau de la direction, et que des messages de haine antisémite sont véhiculés dans ses écoles par les enseignants et les manuels scolaires.

Le conseil municipal n'a pas non plus manqué de critiquer le Conseil d'Etat du canton de Zurich lorsque celui-ci a refusé d'accepter des enfants de Gaza pour des soins dans les hôpitaux zurichoises. Il a en effet estimé que les personnes qui les accompagnaient constituaient un risque pour la sécurité de la population juive de la ville et du canton en raison de leur proximité présumée avec le Hamas. (Soit dit en passant, le Conseil d'Etat a eu raison de craindre le pire : on connaît au moins un cas où l'enfant, qui aurait besoin d'aide, n'a pas eu besoin de soins médicaux après son arrivée en Suisse. En d'autres termes, il n'avait été amené ici que pour permettre à ses accompagnateurs, qui avaient la bénédiction du Hamas, de quitter Gaza).

L'amabilité aveugle du parlement de la ville envers les Palestiniens est liée en premier lieu au parti socialiste, le groupe le plus important du parlement de la ville, et en second lieu au parti des Verts. Le PS de la ville de Zurich marche docilement sur les traces de son parti national, qui a toujours cloué Israël au pilori ces dernières années et tenté de le délégitimer par des accusations monstrueuses. Par exemple, en l'accusant sans fondement de commettre un génocide pendant la guerre à Gaza. Le fait que les représentants du PS au conseil municipal se joignent à tous les



Le nouvel acte terroriste antisémite de Zurich n'est pas seulement de la faute de son auteur

autres groupes pour condamner fermement l'attaque contre le juif orthodoxe est une moquerie.

La lâcheté avec laquelle les responsables des hautes écoles cantonales et de l'EPFZ permettent à une partie de leurs étudiants, et en partie aussi à leurs professeurs et autres enseignants, de donner continuellement libre cours à leur haine des Juifs et d'Israël est également choquante. Ou qu'elles soutiennent même financièrement des événements dans lesquels la diffusion de messages hostiles aux Juifs et à Israël est prévisible à l'avance. Dans ce contexte, il est également incompréhensible et honteux que la directrice cantonale de l'éducation, la conseillère d'État Silvia Steiner, n'intervienne pas.

Oui, celui qui a attaqué un juif orthodoxe à Zurich le soir du 2 février parce qu'il était juif, c'était un individu. Mais le climat dans lequel il a commis son acte, ce n'est pas lui qui l'a créé. Les responsables sont les politiciens municipaux, les responsables des grandes institutions éducatives fédérales et cantonales et ceux qui sont censés les superviser. Car tous favorisent, par leurs actions ou leurs lâches omissions, le fait que l'antisémitisme s'exprime aujourd'hui ouvertement et sans entrave, même dans la ville de Zurich.

Ce commentaire a également été publié sur [nebelspalter.ch](https://nebelspalter.ch/themen/2026/02/am-neuen-antisemitischen-terrorakt-in-zuerich-ist-nicht-nur-der-taeter-schuld) :

[https://www.nebelspalter.ch/themen/2026/02/am-neuen-antisemitischen-terrorakt-i
n-zuerich-ist-nicht-nur-der-taeter-schuld](https://www.nebelspalter.ch/themen/2026/02/am-neuen-antisemitischen-terrorakt-in-zuerich-ist-nicht-nur-der-taeter-schuld)

Sacha Wigdorovits est président de l'association Fokus Israel und Nahost, qui gère le site web fokusisrael.ch. Il a étudié l'histoire, la germanistique et la psychologie sociale à l'université de Zurich et a travaillé, entre autres, comme correspondant aux États-Unis pour la SonntagsZeitung, a été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal pour pendulaires 20minuten.